



Sainte-Anne-de-Sorel

BULLETIN MUNICIPAL

VOL. 35 | N° 03 | HIVER 2023-2024

Le Phare



Suivez-nous



Le maire vous informe	2
Environnement	6
Les collectes	8
Urbanisme	9
Penser et agir aînés MADA	10
Loisirs	12
Divers	14
Publicité	15

Calendrier des collectes à L'INTÉRIEUR



Photo : France Ménard



M. MICHEL PÉLOQUIN
Maire

Bonjour,

C'est avec grand plaisir que je vous fais part des informations que j'estime être pertinentes pour votre compréhension des décisions prises et des gestes posés par votre conseil municipal. Comme toujours pour des questions, précisions ou des commentaires, je vous invite à communiquer avec moi ou avec vos représentants au conseil municipal.

Halloween, édition 2023

Encore cette année, la fête de l'Halloween de l'île-aux-Fantômes a connu un grand succès. Environ 6 000 enfants et parents ont traversé le pont de l'île. Les membres du Conseil remercie chaleureusement les bénévoles, les commanditaires, les généreux donateurs, et surtout les résidents de l'île-aux-Fantômes pour leur dévouement immense dans l'organisation de cet événement. Il était des plus agréables de constater l'émerveillement des petits devant les décorations.

Nouveau maire suppléant

Lors de l'assemblée tenue le 6 novembre dernier, monsieur Vincent Lavallée a été nommé maire suppléant. Il occupera ce poste jusqu'au mois de novembre 2024.

Demande de révision de la vitesse permise sur le chemin du Chenal-du-Moine entre la rue du Quai et de la limite de la ville de Sorel-Tracy

À la même assemblée du mois de novembre, à la suite de représentations de citoyens habitant le secteur, une résolution pour demander d'évaluer la pertinence de diminuer la vitesse sur le tronçon du chemin du Chenal-du-Moine situé entre la rue du Quai et la limite de Sorel-Tracy a été transmise au ministère des Transports du Québec.

Acquisition d'une caméra d'inspection de canalisation d'égout

Toujours lors de l'assemblée de novembre dernier, il a été décidé que la municipalité se procure une caméra d'inspection de canalisation d'égout au coût de 13 855 \$ plus taxes. Cette caméra permettra aux employés de la municipalité d'intervenir plus rapidement lors de bris de conduites d'égout.

Adoption du règlement relatif à l'attribution des numéros civiques, l'affichage et l'installation des bornes 911

Lors de l'assemblée du 4 décembre dernier, le Conseil a procédé à l'adoption d'un nouveau règlement pour établir les normes d'affichage concernant les numéros civiques et les bornes de rue 911. Pour connaître les détails ce nouveau règlement, je vous invite à consulter le site internet de la municipalité www.msads.ca sous la rubrique Municipalité/administration municipale/Règlements et lois/Règlement n° 576-2023.

Prévisions budgétaires 2024, le taux de la taxe foncière augmentera de .03 cents/100 \$ d'évaluation

Les membres du conseil municipal ont adopté, lors d'une assemblée extraordinaire tenue le lundi 11 décembre dernier, les prévisions budgétaires pour l'année 2024.

Encore cette année, les membres du conseil municipal ont dû malheureusement composer avec des augmentations importantes provenant de diverses sources. Le taux de la taxe foncière générale augmentera donc de .03 cents /100 \$ d'évaluation foncière, soit 3,57 %.

Sur les .03 cents, les augmentations de dépenses telles que notre quote-part à la MRC de Pierre-De Saurel, les services de la Sûreté du Québec, le Service de la protection incendie, etc. représentent à elles seules 2,45 cents.

Quant aux services spécifiques provenant de la Régie intermunicipale d'aqueduc Richelieu-Yamaska (eau), la Régie d'assainissement des eaux Richelieu/Saint-Laurent (égouts) et la collecte des matières résiduelles (déchets), les augmentations sont respectivement de 20,87 %, 12,63 % et 7,5 %.

Aux différents chapitres des déboursés pour 2024, pour le fonctionnement du conseil municipal, il est prévu une augmentation de 2 %.

Pour l'administration générale, il est prévu une hausse 12,4 % causé principalement par l'augmentation de notre quote-part à la MRC et le retour au poste de notre coordonnatrice des loisirs.

Pour l'hygiène du milieu, une augmentation globale de 12,8 % est nécessaire pour le paiement de nos quotes-parts à la Régie d'assainissement des eaux, la Régie de l'aqueduc et pour le traitement de nos matières résiduelles.

Pour le transport incluant notre quote-part pour le transport en commun à la STC Pierre-De Saurel, une augmentation de 3 % est prévue.



Pour les loisirs, comprenant la Maison des Jeunes, le terrain des loisirs, les terrains de jeux, les parcs, les activités familiales, ect., il est prévu un montant supplémentaire de 34, 887 \$ pour un pourcentage d'augmentation de 12,4 %.

En résumé, pour une propriété évaluée à 227 637 \$, le compte de taxes passera de 2,477 \$ à 2 609 \$.

Nouveau site internet de la municipalité

Au début du mois de décembre, notre nouveau site internet a été lancé. Nous pouvons y retrouver toutes les informations pertinentes de notre municipalité. Il est à noter que le site a été construit en fonction d'être facilement utilisé avec un téléphone intelligent. Nous avons reçu à ce jour que des commentaires positifs. Je tiens à remercier notre adjointe administrative Chantal Laferrière et notre coordonnatrice aux loisirs et communications Marie-Ève Marcoux pour leur dévouement dans ce projet. On retrouve notre nouveau site à l'adresse suivante : <https://msads.ca/>.

Voilà déjà une autre année qui se terminera bientôt! Au nom des membres de votre conseil municipal et du personnel de la municipalité, je voudrais vous offrir à chacun mes meilleurs vœux pour Noël et vous souhaiter une excellente année 2024.

Michel Péloquin,
Maire

*Joyeuses fêtes dans un
climat d'amour, d'harmonie
et de réjouissances!
Excellente Année 2024!*



ÉQUIPE LE PHARE

Bulletin municipal d'information

Publié : 3 fois par année

Tirage : 1525 exemplaires

Collaboration : Maxime Dauplaise, Chantal Laferrière, Marie-Ève Marcoux, Myriam Cournoyer et Roger Soulières

Gestion de l'information, infographie et impression : Imprimerie Mongeon



Pour être au courant de toutes les décisions prises par le Conseil municipal, vous pouvez lire les procès-verbaux qui sont en ligne sur notre site web :

www.msads.ca

1. Choisir : Municipalité
2. Conseil municipal
3. Ordres du jour / Procès-verbaux





CALENDRIER 2024 DES SÉANCES DU CONSEIL

Les séances ordinaires de l'année 2024 auront lieu les lundis suivants (sauf exceptions), à 19 h 30, à la salle du Conseil au Centre de services municipaux situé au 1685, chemin du Chenal-du-Moine à Sainte-Anne-de-Sorel :

- 8 janvier
- 5 février
- 4 mars
- 1^{er} avril
- 6 mai
- 3 juin
- Mardi 2 juillet
- 26 août
- Mardi 3 septembre
- 7 octobre
- 4 novembre
- 2 décembre

Vous pouvez suivre les séances du Conseil en direct sur Facebook! 

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

LES HEURES RÉGULIÈRES DU BUREAU

lundi au jeudi : 8 h à 12 h et de 12 h 45 à 16 h 30
vendredi : 8 h à 12 h

NOUS JOINDRE

Par téléphone : **450 742-1616** 

Par courriel : **info@msads.ca** 

HORAIRE DES FÊTES

Veillez prendre note que les bureaux seront fermés du 22 décembre 2023 à midi jusqu'au 5 janvier 2024 inclusivement.

Le bureau municipal vous accueillera à compter du **8 janvier 2024** selon les heures régulières d'ouverture.



PLAN TRIENNAL 2024 - 2025 - 2026

	2024	2025	2026
INFRASTRUCTURES :			
Aménagement du stationnement du centre de services municipaux	¹ 100 000 \$		
Rénovation du revêtement extérieur de l'ancienne mairie			73 000 \$
Rénovation du revêtement extérieur du bâtiment sanitaire jeux d'eau	² **53 000 \$		
Rénovation du revêtement extérieur du bâtiment électrique jeux d'eau	² **32 000 \$		
EAU POTABLE ET EAUX PLUVIALE ET/OU USÉES :			
Remplacement du système de télémétrie des stations de pompage	10 500 \$	10 500 \$	
ADMINISTRATION :			
Équipements bureaux : classement, dossiers, informatique, meubles conseil	13 839 \$		
TRAVAUX PUBLICS, PARCS ET ESPACES VERTS :			
Remplacement du camion Toyota Tacoma 2009 par un fourgon	83 000 \$		
Aménagement du parc sur le lot 4 800 776 (ancien restaurant le Varvo)	³ 25 000 \$		
Éclairage terrain de balle et			
Construction d'une patinoire multifonctionnelle	⁴ 378 000 \$		
Trottoir de bois au parc Henri-Letendre		10 000 \$	
Changement de noms de rue		7 000 \$	
Horodateur	13 984 \$		

- ¹Financé par le PRIMA
- ²Financé en partie par la TECQ 2019-2023
- ³PNHA 2023-2024
- ⁴PAFIRSPA

IMPORTANT : L'ensemble des dépenses présentées seront approuvées par résolution et seront payées à même le surplus accumulé non affecté ou par emprunt si nécessaire



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024

<i>REVENUS</i>	<i>2024</i>	<i>CHARGES</i>	
Taxe foncières générale (0,87 \$)	3 015 477 \$	Conseil municipal	126 800 \$
Taxe foncières générale immeubles non résidentiels (1,28 \$)	65 064	Application de la loi	38 500
Surtaxes remembrement	4 400	Gestion financière et administrative	707 520
Répartition locales	57 141	Évaluation	58 074
Eau (75 \$ / rés. / 0,67 \$ mc)	270 100	Administration générale (autres)	2 250
Égout (205 \$ / rés.)	271 215	Sécurité publique	276 873
Matières résiduelles (215 \$)	290 465	Centre animalier	14 000
Matières résiduelles chalets non reliés (107 \$)	17 548	Protection contre l'incendie	406 141
Compensation taxes immeubles gouv. Québec	144	Sécurité civile	10 000
Compensation taxes École primaire	23 600	Voirie municipale	323 950
Compensation taxes immeubles gouv. Canada	1 330	Enlèvement de la neige	144 501
Autres services rendus	135 311	Éclairage de rues	15 200
Permis (Urbanisme)	7 500	Circulation et stationnement	44 800
Droits de mutations immobilières	98 000	Transport adapté et collectif inter régionale	84 306
Amendes et pénalités	7 000	Approvisionnement / traitement de l'eau (RIARY)	167 016
Intérêts	15 100	Réseaux de distribution de l'eau	88 150
Transferts	238 480	Traitement des eaux usées (RAE)	110 384
TOTAL :	<u>4 517 875 \$</u>	Réseaux d'égouts	165 250
		Enlèvement et élimination des matières résiduelles	315 787
		Entretien et travaux des cours d'eau	5 000
		Logement social O.M.H.	5 500
		Aménagement, urbanisme et zonage	98 750
		Promotion et développement économique	61 030
		Loisirs : Maison des jeunes	11 730
		Patinoires / glissade / terrain des loisirs	2 000
		Port de plaisance, quais, bâtiments sanitaires, parcs	23 400
		Camp de jour / jeux d'eau et supralocal	216 218
		Contribution organismes sportifs	6 000
		Activités culturelles	53 785
		Frais de financement	297 240
		Sous-total :	3 879 955 \$
		AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	
		Remboursement en capital	517 597 \$
		Remboursement fonds de roulement	20 000
		Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	5 000
		Affectation d'une somme provenant du surplus accumulé non affecté	- (26 000)
		Investissement	121 323
		TOTAL :	<u>4 517 875 \$</u>

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

- Période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 -
(selon règl. n° 539-2019)

Michel Péloquin		Conseiller	
Maire			
Salaire	22 772,52 \$	Salaire	7 591,44 \$
Allocation	11 386,32 \$	Allocation	3 795,72 \$
Total :	34 158,84 \$	Total :	11 387,16 \$

Rémunération du maire à la MRC de Pierre-De Saurel

- Période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 -

Michel Péloquin	
Maire	
Salaire	7 438,80 \$
Allocation	3 719,40 \$
Total :	11 158,20 \$



PASSER À L'ACTION CONTRE LE RADON!

La Direction de santé publique de la Montérégie recommande aux citoyens de tester le radon dans leur maison.

Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle pouvant entrer dans les maisons notamment par les fondations. Il est invisible, n'a pas d'odeur et ne goûte rien. Le radon est la première cause de cancer du poumon chez les non-fumeurs. Les fumeurs courent aussi un risque encore plus grand. Au Québec, le radon serait responsable de plus 1 000 décès par an.

En Montérégie, au moins une maison sur cinq a trop de radon. La seule façon de savoir s'il y a trop de radon dans la maison est de le mesurer avec un petit appareil appelé dosimètre. Le moment idéal pour tester le radon est lors de la saison froide. Le dosimètre coûte entre 40 et 60 dollars et peut être acheté sur le site internet de l'Association pulmonaire du Québec ou de CAA-Québec.

La quantité maximale de radon conseillée par Santé Canada est 200 Becquerels par mètre cube (Bq/m³). Si la quantité mesurée est plus élevée, il faut faire des travaux correctifs avec l'une des compagnies agréées par le *Programme national de compétence sur le radon au Canada* (PNCR-C). Diminuer la quantité de radon dans la maison permet de baisser le risque de cancer du poumon.



Votre guide de préparation aux urgences

72 HEURES VOTRE FAMILLE EST-ELLE PRÊTE?

VOTRE GUIDE DE PRÉPARATION AUX URGENCES

Advenant une catastrophe dans votre région, les équipes de secours pourraient mettre un certain temps avant de pouvoir vous prêter main-forte. Vous devriez être prêt, vous et votre famille, à faire face aux 72 premières heures d'une situation d'urgence.

Apprenez dès aujourd'hui comment il est rapide et facile de vous préparer à faire face à divers types d'urgences, peu importe le moment ou le lieu. Servez-vous du guide pour préparer votre propre plan d'urgence et utilisez les listes pour créer une trousse d'urgence pour les 72 premières heures. Les mesures de base présentées vous aideront à prendre soin de vous-même et de vos proches en cas d'urgence.



VOTRE FAMILLE EST-ELLE PRÊTE?

<https://www.preparez-vous.gc.ca>



RAPPEL IMPORTANT

Monoxyde de carbone : menace invisible, conséquences mortelles

Le monoxyde de carbone est produit lorsque des appareils et des véhicules brûlent un combustible comme le propane, le bois, le mazout, etc.

Il est souvent appelé « **tueur silencieux** » parce que c'est un **gaz toxique qu'on ne peut pas sentir ni voir**. Respirer ce gaz peut être **très dangereux pour la santé** et même entraîner la mort.

Quels symptômes surveiller?

Maux de tête, fatigue, nausées, vomissements, étourdissements.



Comment vous protéger?

Seul un **avertisseur de monoxyde de carbone** peut détecter la présence de ce gaz et vous la signaler. Il existe plusieurs modèles : à pile, électrique ou combiné à un détecteur de fumée. Assurez-vous d'en installer assez pour que tous les occupants les entendent.

Comment prévenir une intoxication?

Une intoxication peut survenir à tout moment. Utiliser des appareils vieux, défectueux, mal entretenus ou de la mauvaise façon augmente le risque d'intoxication.



Génératrice

- Placez la génératrice à l'extérieur à au moins 3 mètres des portes, fenêtres et systèmes de ventilation de la résidence.
- Vérifiez et entretenez fréquemment le matériel et ne l'utilisez pas s'il est endommagé.



Chauffage au bois

- Ramenez la cheminée de votre foyer au bois une fois par année.
- Ouvrez le clapet de cheminée avant chaque utilisation.



Appareil de cuisson

- N'utilisez jamais d'appareil de cuisson à combustion dans un endroit fermé, comme une maison, un véhicule ou un abri.
- Exemples d'appareils de cuisson à combustion : barbecue, poêle au propane, etc.



Véhicule en marche

- Ne laissez jamais un véhicule en marche dans un endroit fermé comme un garage ou un abri.
- Assurez-vous que le tuyau d'échappement ne soit pas bloqué avant de démarrer le véhicule.

Si vous avez des symptômes ou si votre avertisseur sonne :

1. Sortez rapidement du bâtiment
2. Composez le 911
3. Contactez le centre antipoison au 1 800 463-5060
4. Ne rentrez pas à l'intérieur avant que les pompiers aient confirmé que c'est sécuritaire
5. Ne réutilisez pas vos appareils à combustion avant de les avoir fait vérifier par un professionnel

Pour plus d'informations, visitez le santemonteregie.qc.ca/monoxyde

Une production de la Direction de santé publique de la Montérégie - Novembre 2023



MRC PIERRE-DE SAUREL
Pour toute information concernant
la gestion des matières résiduelles :

Tél.: 450 743-2703 • Téléc.: 450 743-7313
www.mrcpierredesaurel.com • info@mrcpierredesaurel.com

ÉCOCENTRE

Le site est situé au 3145, rue Joseph-Simard à Sorel-Tracy.

Pour la période du 29 novembre 2023 au 30 mars 2024, l'écocentre sera ouvert au public du jeudi au samedi de 9 h à 16 h.

Le service est offert aux citoyens de la MRC de Pierre-De Saurel sans frais.

MATIÈRES ACCEPTÉES :

Résidus de construction, de rénovation et de démolition (béton, ciment, bois, gypse, plâtre, bardeaux d'asphalte, isolants, etc.) • Résidus verts (feuilles, branches et résidus de jardin) • Meubles et appareils électroménagers • Pneus • Résidus domestiques dangereux (RDD) de type résidentiel • Déchets d'équipements électriques et électroniques • Lampes au mercure (tubes fluorescents, à induction ou UV, lampes fluocompactes, lampes à décharge à haute intensité (DHI) et autres) • Matières recyclables.

MATIÈRES REFUSÉES :

Les pièces d'auto (sauf les pneus et les batteries), les matières putrescibles (les jeter dans le bac brun), la terre contaminée, les bisphényles polychlorés (BCP), les armes, explosifs et feux d'artifice.

Les déchets et les matériaux de construction ne sont pas acceptés au Recyclo-Centre, situé au 165, avenue de l'Hôtel-Dieu à Sorel-Tracy.

Les entrepreneurs ne sont pas acceptés.

ÉTIQUETTES

POUR BACS À DÉCHETS EXCÉDENTAIRES

Nous vous signalons que les étiquettes autocollantes 2024 à apposer sur le 2^e bac noir sont disponibles dès maintenant au bureau municipal.

Le coût est 140 \$ pour l'année

LE PRIX D'UNE ÉTIQUETTE RESTE LE MÊME POUR L'ANNÉE COMPLÈTE.

NOUVELLE TARIFICATION
Étiquette pour bac excédentaire

140\$ / étiquette

À récupérer auprès de votre municipalité

MATIÈRES RÉSIDUELLES 001
Bac excédentaire

MRC Pierre-De Saurel

2024

*Bac à déchets (noir)

COLLECTE DES SAPINS SE FERA LE LUNDI 8 JANVIER 2024

SVP, VEUILLEZ DÉPOSER VOS SAPINS EN BORDURE DU CHEMIN FACE À VOTRE RÉSIDENCE.





URBANISME

Vous planifiez des travaux de rénovation, travaux en rive, travaux en zone inondable, travaux de construction et/ou avez un projet quelconque d'aménagement de votre terrain?



Appelez l'inspecteur municipal ou communiquez par courriel pour toutes questions.

MICHEL BRADNER, inspecteur en bâtiment et en environnement

mbradner@msads.ca

Tél : 450 742-1616, poste 102

STATIONNEMENT SUR LES RUES ET CHEMINS DE LA MUNICIPALITÉ EN PÉRIODE HIVERNALE

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 1 h 00 et 7 h 00 du 15 novembre au 15 avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.



Dans le cadre des fonctions qu'il exerce en vertu du présent règlement, un agent de police ou un constable spécial peut déplacer ou faire déplacer un véhicule stationné aux frais de son propriétaire en cas d'enlèvement de la neige ou dans les cas d'urgence suivants :

- Le véhicule gêne la circulation au point de comporter un risque pour la sécurité publique;
- Le véhicule gêne le travail des pompiers, des policiers ou de tout autre fonctionnaire lors d'un événement mettant en cause la sécurité du public.

Votre coopération est demandée!



BOÎTE AUX LETTRES ENDOMMAGÉES

Votre boîte aux lettres est endommagée par le déneigeur, veuillez contacter soit :

- Le Ministère des Transports : pour le secteur 72 à 254 chemin du Chenal-du-Moine intersection à la rue du Quai.

Ministère des Transports : composer le 511 pour formuler votre plainte ou par internet <https://www.quebec511.info> choisir onglet Nous joindre

- **M. François Lecours : 450 880-5198** (le jour) pour tout le reste de la municipalité.
Courriel : lafermedubarbu@gmail.com

NOTE

La présence de boîtes aux lettres constitue une contrainte pour le déneigeur et nous conseillons **fortement** que votre boîte aux lettres soit installée conformément aux recommandations de la *Société canadienne des postes* afin de minimiser les risques d'endommagement par les équipes de déneigement.

Seules les réclamations pour dommages aux boîtes aux lettres installées selon les recommandations de la Société canadienne des postes seront recevables.



NUISANCES

Il est défendu à tout occupant de maison, bâtisse ou terrain dans la municipalité, ainsi qu'à toute personne ou véhicule quelconque de jeter ou de permettre qu'il soit jeté, neige ou glace, sur aucune rue, ruelle, place publique, fossé, fossé de ligne, cours d'eau.

Toute infraction au présent règlement n° 475-2012 concernant les nuisances est passible d'une amende plus les frais.

Nous vous invitons à faire preuve de civisme en tout temps de l'année!



LUMINAIRE DE RUE DÉFECTUEUX

Nous demandons aux citoyens de bien vouloir signaler tout luminaire de rue qui semble défectueux en téléphonant au bureau municipal au 450 742-1616 poste 101 et en **faisant mention du numéro inscrit sur le luminaire** afin d'éviter toute confusion lors de la réparation.

Merci de votre collaboration !





SERVICE DE LA POPOTE ROULANTE

Le service de livraison de repas à domicile « La Popote Roulante » couvre toute la municipalité.

Le Centre d'Action Bénévole du Bas-Richelieu est à la recherche de bénévoles pour être capable de maintenir ce service dans notre municipalité.

Pour obtenir le service de « La Popote Roulante » ou pour être bénévole ou pour plus de renseignements, composer le:

 450 743-4310



LA PAPERASSE VOUS INTIMIDE ?



Remplir un formulaire



Lire ou écrire une lettre



Comprendre une facture



Faire une démarche sur internet



...ou pour tout autre besoin !

**GRATUIT
ET
CONFIDENTIEL**

**PRENEZ
RENDEZ-VOUS
450-780-1016**



Une personne vous aide individuellement. On respecte votre rythme. On prend le temps de comprendre comment on peut vous aider.

50 rue du Roi - suite 110



Une présence rassurante !

Maintenant offert à travers toute la MRC de Pierre-De Saurel.

Le programme Pair est un service gratuit et personnalisé d'appels automatisés servant à joindre les personnes abonnées afin de s'assurer de leur sécurité. Les membres reçoivent ces appels à des heures prédéterminées, une ou plusieurs fois par jour, selon le besoin.

« Un appel quotidien procure sentiment de sécurité! »

Inscription ou information:

450 780-5600, poste 5200

mrcpierredesaurel.com

Bureaux de la MRC ou municipaux



**Vous êtes aidant naturel
et vous résidez sur le territoire
de Sorel-Tracy ou des municipalités
environnantes?**

**Contactez-nous
dès maintenant!
450 730-0880**



Association
**aidants
naturels**
Bas-Richelieu



Grille tarifaire 2024

Nouveauté

DESCRIPTION DU TITRE DE TRANSPORT	TARIF ORDINAIRE	TARIF RÉDUIT*
DÉPLACEMENTS EN TAXIBUS RÉGIONAL ET TRANSPORT ADAPTÉ ENTRE LES ZONES 1 ET 3 SUR TOUT LE TERRITOIRE DE LA MRC DE PIERRE-DE SAUREL		
1 passage	4,25 \$	2,50 \$
10 passages	39,50 \$	23,75 \$
25 passages	87,25 \$	52,25 \$
Mensuel	86,25 \$	51,75 \$
Pénalité zone 1 (départs à l'origine de Sorel-Tracy, Sainte-Anne-de-Sorel et Saint-Joseph-de-Sorel)	15,00 \$	
Pénalité zones 2 et 3 (départs à l'origine des autres municipalités de la MRC)	25,00 \$	
DÉPLACEMENTS EN AUTOBUS CIRCUITS URBAIN ET EXPRESS Les titres de transport achetés à bord (Interac ou argent) doivent être payés selon le tarif ordinaire.		
1 passage	4,25 \$	2,50 \$
10 passages	39,50 \$	23,75 \$
25 passages	87,25 \$	52,25 \$
Mensuel	86,25 \$	51,75 \$
Mensuel (entre Saint-Roch-de-Richelieu et Longueuil circuit 751 seulement)	43,25 \$	26,00 \$
TARIF FLEXIBLE (TOUS LES SERVICES)		
Flexible mensuel	164,00 \$	98,50 \$
CARTE D'ACCÈS		
Carte d'accès	Émission : gratuite Réimpression : 10,00 \$	Émission : gratuite Réimpression : 10,00 \$

POLITIQUE FAMILIALE

Les enfants de 11 ans et moins voyagent **gratuitement** lorsqu'ils sont accompagnés d'une personne de 14 ans et plus qui détient un titre de transport valide et qui en assume la surveillance.

La gratuité s'applique pour un maximum de 3 enfants par accompagnateur.

Pour le taxibus régional, les dossiers des usagers doivent être jumelés au préalable par le service à la clientèle.

*TARIF RÉDUIT

- Jeune de moins de 16 ans
- Étudiant à temps plein (avec preuve de l'institution scolaire)
- Personne âgée de 65 ans et plus

Nouveauté

- Personne à faible revenu et accréditée par le CABBRR ou le GESTE.

ZONES

- 1 Sorel-Tracy
Saint-Joseph-de-Sorel
Sainte-Anne-de-Sorel
- 2 Saint-Roch-de-Richelieu
Sainte-Victoire-de-Sorel
Saint-Ours
Yamaska
Saint-Robert
- 3 Massueville
Saint-Aimé
Saint-David
Saint-Gérard-Majella



- 📍 **Terminus des Promenades - STC**
450, boulevard Poliquin, local 650, Sorel-Tracy
- ☎ **450 743-3336 | 1 833 703-3336**
- 🌐 www.stcpierredesaurel.ca
- 📱 [stcpierredesaurel](https://www.facebook.com/stcpierredesaurel)

Pour une mobilité régionale **accessible!**



Cours de Tai Chi Jocelyne Bibeau

GRATUIT

50 ANS +

Salle communautaire

LES LUNDIS 10 H À 11H – DÈS LE 15 JANVIER

Pour s'inscrire 450-742-7246

Et si on chantait ensemble?

Avec René Auger

Les mardis à 10 h dès le 16 janvier
Salle Communautaire

RSVP

450-742-1616 poste 104



AÎNÉS ACTIFS

Avec Annie-Pier Jodoin

LES MERCREDIS À 11 H DÈS LE 17 JANVIER
SALLE COMMUNAUTAIRE

INSCRIPTION
450-742-7246





initiation au vélo à neige , jeux gonflables, glissades, hockey bulles, camion Queues de Castor etc.

Centre Germaine-Guèvremont, 748 chemin du Chenal-du-Moine

FÊTE DE NOËL POUR LES ENFANTS

Dimanche 3 décembre 2023

Pour la première édition de la fête de Noël des enfants, il y a eu une bonne participation d'environ 85 enfants qui ont reçu un petit cadeau du père Noël qui était de passage au centre de services municipaux.

Les enfants ont bien apprécié la rencontre avec le père Noël et ses joyeux lutins ainsi que l'animation de la troupe.



PATINAGE

Pour la saison hivernale, dès que la température le permettra, il nous fera plaisir d'ouvrir les patinoires extérieures situées au **748, chemin du Chenal-du-Moine**.

Il est obligatoire de porter un équipement de protection (casque) pour les utilisateurs jouant au hockey.

HORAIRE DES PATINOIRES

Lundi au vendredi :	18 h à 21 h
Journées pédagogiques :	11 h à 21 h
Les samedis et dimanches :	11 h à 21 h

N.-B. – Le chalet d'accueil situé au 748, chemin du Chenal-du-Moine sera **ouvert** :

le 24 décembre 2023 :	13 h à 17 h
le 31 décembre 2023 :	13 h à 17 h

Le chalet d'accueil sera **fermé** : le 25 décembre 2023 ainsi que le 1^{er} janvier 2024

GLISSADE AUX LOISIRS

La glissade hivernale éclairée sera en fonction dès que la température le permettra sur le terrain des loisirs au centre Germaine-Guèvremont situé au **748, chemin du Chenal-du-Moine**.

NOUS ATTENDONS LES ENFANTS EN GRAND NOMBRE!





SITUATION D'URGENCE

Fuite d'eau, problème d'égout

En dehors des heures normales de bureau ou lors de la fin de semaine pour signaler un problème d'égout, une fuite d'eau ou toute autre situation d'urgence :

Composer le : 310-4141
(sans code régional)

Afin d'obtenir l'assistance policière de la Sûreté du Québec.



LOCATION DE SALLES

Pour toute information communiquez avec notre service des loisirs.

450 742-1616 p.104
loisir@msads.ca



NOUVEAU SITE WEB

Actualités ▾ Formulaires Nous joindre



Municipalité Loisirs et tourisme Services



Bienvenue à Sainte-Anne-de-Sorel

La Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a récemment dévoilé son nouveau site Internet. Il a été conçu en collaboration avec l'agence web KEROZEN établie à Sorel-Tracy. En plus d'offrir une nouvelle disposition de l'information, le nouveau site Web s'est offert une nouvelle URL raccourcie pour en faciliter l'accès aux citoyens. Le site Internet de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel peut être consulté sur tous les appareils électroniques. **Il est disponible au www.msads.ca**



JEAN-BERNARD ÉMOND

Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi, bureau 100, Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7
450 742-3781 | jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca | jeanbernardemond.com



LE BAZAR

Église Sainte-Anne-de-Sorel

Le bazar fera relâche du 21 décembre au 5 janvier 2024.

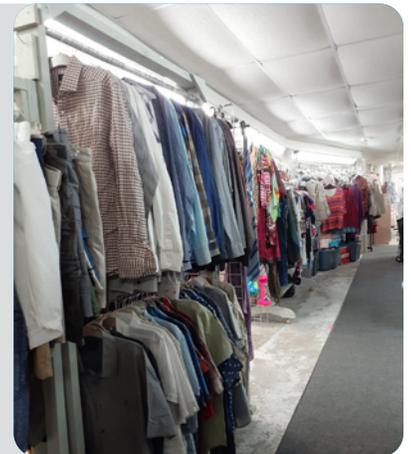
De retour pour vous accueillir le 6 janvier 2024!

Le bazar est toujours ouvert **les mercredis de 9 h à 16 h** et les premiers samedis du mois de 12 h à 15 h 30.

Les prochains samedis à venir : 6 janvier 2024, 3 février 2024, 2 mars 2024

N'oubliez pas d'apporter vos sacs réutilisables!

Les bénévoles du bazar vous souhaitent un très heureux temps des Fêtes!



TARIFICATION PUBLICITÉ DANS LE JOURNAL

Tarifs et formats pour la publicité dans le journal Le Phare

1/8 de page	50 \$ par parution+ tx
1/4 de page	85 \$ par parution+tx
1/2 de page	165 \$ par parution+tx

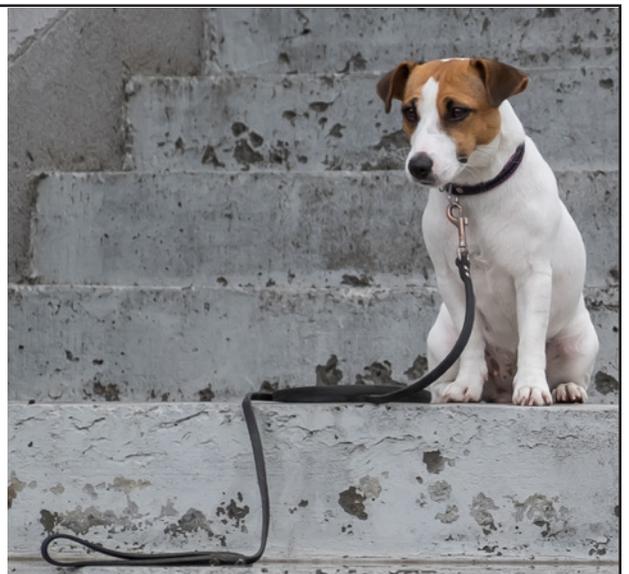


Service animalier
Pierre-De Saurel et Régions

1687, route Marie-Victorin, local 105, Sorel-Tracy (Québec) J3R 4R4

POUR SIGNALER UN CHIEN TROUVÉ OU UN CHIEN PERDU
450 746-7272

Courriel :
info.serviceanimalier@gmail.com
www.serviceanimalier.info



Membres du Conseil 2021-2025



MAIRE

M. Michel Péloquin

Cellulaire : (450) 494-1612
mpeloquin@msads.ca

Conseillers



District # 1 **M. Benoit Bibeau**

Téléphone : (450) 746-7789
bbibeau@msads.ca

Marie-Didace, Marie-Napoléon
Paul : 78 à 90, 75 à 91
Chenal-du-Moine : 72 à 610, 77 à 597
Ménard : 47 et 50



District # 2 **M. Guy Lambert**

Téléphone : (450) 881-0560
glambert @msads.ca

De la Rive : 2 à 254, 37 à 257
Curé-Vanasse, Avelin-Péloquin
Ménard : 1 à 41, 8 à 40
Paul : 5 à 71, 6 à 70



District # 3 **Mme Myriam Cournoyer**

Téléphone : (450) 742-7654
mcournoyer@msads.ca

De la Rive : 261 à 429, 264 à 432
Du Quai, Milette, Ringuette, Privée
Marianne, Bussières, Saint-Michel
Joli-Bourg,
Chenal-du-Moine : 612 à 698, 613 à 687



District # 4 **M. Vincent Lavallée**

Téléphone : (450) 517-1488
vlavallee@msads.ca

Dupont, Forcier, Saint-Martin
Salvail, de l'Anse, Alfred-Caisse
Chenal-du-Moine : 714 à 1468, 725 à 1465



District # 5 **M. Roger Soulières**

Téléphone : (450) 742-7246
rsoulières@msads.ca

Chenal-du-Moine : 1467 à 2593, 1470 à 2600
Lachapelle, Des Nations, Saint-Nazaire
Pierre-Maxime, Des Cèdres



District # 6 **M. Mario Cardin**

Téléphone : (450) 746-1913
mcardin@msads.ca

Chenal-du-Moine : 2608 à 3742, 2617 à 3755
Île-aux-Fantômes, Île d'Embarras,
Île Bibeau, Île aux Corbeaux,
Île de Grâce, Île du Moine
Île à la Pierre, Îlette au Pé